



Prévention incendie

Une campagne de prévention pour éviter les départs de feux agricoles

La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Aveyron (FDSEA 12) est le syndicat agricole majoritaire du département depuis plus de 60 ans. Elle regroupe 4 500 agriculteurs, actifs et retraités, dont elle défend les intérêts sur le plan individuel et collectif. Au service des agriculteurs, la FDSEA offre à ses adhérents les conseils, l'expertise, l'information et le soutien nécessaires pour qu'ils puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions. La FDSEA œuvre aussi pour faire du monde rural un espace vivant pouvant s'appuyer sur des agriculteurs nombreux, soucieux de pérenniser sur leur territoire une dynamique économique, empreinte de respect des terroirs et de l'environnement.

www.fdsea12.fr

Retrouvez-nous sur :



Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe plus de 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers, et tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr

Retrouvez-nous sur :



Durant l'été 2022, l'Aveyron n'a pas été épargné par les grands incendies. Les agriculteurs sont venus en renfort des sapeurs-pompiers pour lutter contre la propagation des feux et parvenir à les éteindre. Ensemble, ils ont souhaité tirer un enseignement de ces événements dangereux et agir en prévention.

On se souvient notamment de Comprégnac et Mostuéjols, les deux incendies majeurs de l'été dernier en Aveyron, où plus de 2000 hectares sont partis en fumée. Les agriculteurs se sont mobilisés en apportant du matériel agricole utilisé par les sapeurs-pompiers.

En 2023, la profession agricole a décidé de prendre les devants en sensibilisant aux départs de feux agricoles. Ainsi, le syndicat Jeunes Agriculteurs et la FDSEA ont travaillé avec le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) sur une campagne de prévention incendie. L'objectif est d'éviter les départs de feu et faire connaître les premiers réflexes à adopter en cas de feu.

Cette campagne comporte différents volets : une série de recommandations à suivre avant les travaux agricoles, une série de recommandations sur la conduite à tenir pendant les travaux agricoles et enfin les bons réflexes en cas d'incendie. La campagne de prévention a été lancée au mois de mai sur les réseaux sociaux. Dès le mois de juin, ces éléments de prévention ont été enrichis par la « météo des forêts », un nouvel outil qui affiche le niveau de vigilance à adopter en fonction des éléments climatiques. La météo des forêts est accessible sur le site de Météo France.

Pour cette saison estivale, l'appel à la vigilance a donc été renforcé par rapport aux précédentes années.

Récapitulatif des recommandations

AVANT LES TRAVAUX :

- Entretien régulièrement les machines agricoles
- Équiper les véhicules d'un extincteur poudre et d'un smartphone
- Nettoyer les engins agricoles
- Prévoir du matériel pour traiter un feu de récoltes

PENDANT LES TRAVAUX :

- Récolter en faisant le tour de la parcelle pour limiter les risques de propagation,
- Laisser libres les accès aux parcelles (pour permettre l'accès des engins de lutte contre l'incendie),
- Programmer les travaux aux heures les moins chaudes,
- Travailler à contre-vent si possible.

EN CAS DE DÉPART DE FEU :

- Appeler le 18 ou 112
- Utiliser les extincteurs sur un feu naissant et limiter la propagation
- Accueillir et guider les secours

Découvrez sur la page suivante les visuels de cette campagne

Contacts presse :

Léo Nakich, secrétaire général adjoint Jeunes Agriculteurs Aveyron : 06 82 51 94 68

Bertrand Bonnefous, responsable FDSEA de l'Aveyron : 06 87 57 27 15

Charlotte-Éléonore Jancenelle, chargée de communication Jeunes Agriculteurs Aveyron : 06 87 62 58 15

Nathalie Puech, chargée de communication FDSEA de l'Aveyron : 07 69 20 22 86

Prévention des risques
LES FEUX DE RÉCOLTES
avant les travaux

Nettoyer
les
engins agricoles

- poussière de chaux
- graisse séchée



L'accumulation de matières combustibles à proximité de points chauds peut déclencher un incendie. Un nettoyage régulier du matériel réduit la survenue d'un incendie.



© D'après le SDES 17

Prévention des risques
LES FEUX DE RÉCOLTES
avant les travaux

Équiper
toujours vos
véhicules

- d'un **extincteur poudre** pour le matériel
- d'un **extincteur à eau** pour les récoltes
- d'un **téléphone portable** disposant d'un GPS



Un extincteur vérifié périodiquement et adapté au risque permet de lutter contre un feu naissant. La localisation grâce à des points GPS permet plus de précisions pour l'acheminement des secours. Ces points GPS sont disponibles sur un smartphone.



© D'après le SDES 17

Prévention des risques
LES FEUX DE RÉCOLTES
avant les travaux

Entretien
régulièrement les
machines agricoles

- absence de fuite sur les circuits
- nettoyage des filtres
- graissage des mécanismes et des roulements



Un mauvais entretien peut générer des points chauds par friction ou frottement. Le dépolluissage quotidien en période de moisson et le graissage des mécanismes sont des points importants pour limiter le déclenchement de l'incendie.

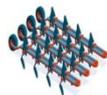


© D'après le SDES 17

Prévention des risques
LES FEUX DE RÉCOLTES
avant les travaux

Prévoir du matériel
pour traiter un feu de récoltes

- une déchaumeuse ou une herse



Le positionnement judicieux d'une déchaumeuse ou d'une herse se fait à titre préventif. Ces matériels doivent être accessibles et rapidement utilisables (déjà attelés sur un tracteur).



© D'après le SDES 17

Prévention des risques
LES FEUX DE RÉCOLTES
pendant les travaux

Programmer
les travaux aux heures
les moins chaudes



Les fortes chaleurs dans la journée augmentent considérablement les risques d'incendie et impactent la qualité de la récolte. Par précaution, il est recommandé d'effectuer les travaux le matin ou en soirée, lorsque les températures sont moins élevées.



© D'après le SDES 17

Prévention des risques
LES FEUX DE RÉCOLTES
pendant les travaux

Si possible,
sur des grandes parcelles
travailler à contre-vent



Si le vent est soutenu, il est recommandé de travailler à contre-vent. Ainsi, en cas de départ de feu, celui-ci aura tendance à s'étendre vers une surface déjà travaillée. La propagation sera moins rapide et l'incendie n'attaquera que le chaume.



© D'après le SDES 17

Prévention des risques
LES FEUX DE RÉCOLTES
pendant les travaux

Laisser
libres les
accès aux parcelles

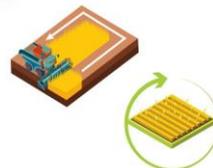
- prévoir l'accessibilité aux engins de lutte contre l'incendie (poids lourds)



© D'après le SDES 17

Prévention des risques
LES FEUX DE RÉCOLTES
pendant les travaux

Faire
le tour de la
parcelle



Procéder à une coupe périphérique permet de limiter les risques de propagation aux espaces naturels ou boisés adjacents.



© D'après le SDES 17

Prévention des risques
LES FEUX DE RÉCOLTES
en cas d'incendie

Accueillir
et guider
les secours

Sur la route à proximité de l'incendie mettre une personne pour guider les secours.

Une fois les secours arrivés, se mettre à leur disposition.



© D'après le SDES 17

Prévention des risques
LES FEUX DE RÉCOLTES
en cas d'incendie

Appeler
rapidement le
18 ou 112

En précisant :

- la localisation précise ;
- la nature de la récolte ;
- la surface du champ ;
- la force du vent et sa direction ;
- la surface brûlée ;
- le risque de propagation.



© D'après le SDES 17

Prévention des risques
LES FEUX DE RÉCOLTES
en cas d'incendie

Utiliser les extincteurs
sur un feu naissant et
limiter la propagation



- un extincteur à poudre ou eau pulvérisée
- ne pas se mettre en danger. Les vitesses de propagation des feux de récoltes sur pieds sont très élevées.
- attaquer un feu naissant en restant à bonne distance des flammes et des fumées. Evacuer la parcelle sur l'extinction est impossible.
- faire un coupe feu au moyen d'une herse ou d'une déchaumeuse.

© D'après le SDES 17

Contacts presse :

Léo Nakich, secrétaire général adjoint Jeunes Agriculteurs Aveyron : 06 82 51 94 68

Bertrand Bonnefous, responsable FDSEA de l'Aveyron : 06 87 57 27 15

Charlotte-Éléonore Jancenelle, chargée de communication Jeunes Agriculteurs Aveyron : 06 87 62 58 15

Nathalie Puech, chargée de communication FDSEA de l'Aveyron : 07 69 20 22 86